



International
Civil Aviator
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدنى الدولى

国际民用
航空组织

Réf : ES AN 4/61 – 0437

Le 30 Juin 2005

Objet: Septième réunion de l'Equipe de travail sur le RVSM/RNAV/RNP (TF/7)
(Dakar, 8 - 9 août 2005)

Huitième réunion du Sous-groupe ATM (ATM SG/8)
(Dakar, Sénégal, 10 – 12 août 2005)

Suite à donner: Répondre avant le 18 juillet 2005

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la Conclusion 5/5 de la réunion des actionnaires tenue du 17 au 19 novembre 2004 à Dakar et les efforts continus subséquents. Afin d'honorer la nouvelle date de mise en œuvre du 19 janvier 2006, l'OACI organise la septième réunion de l'équipe de travail sur le RVSM/RNAV/RNP (TF/7) qui se tiendra les 8 et 9 août 2005, au Bureau régional pour l'Afrique occidentale et centrale à Dakar au Sénégal.

Cette réunion sera suivie de celle du Sous-groupe ATM de l'APIRG du 10 au 12 août 2005 au même endroit. La participation de votre Administration à ces deux réunions est vivement souhaitée.

L'objectif principal de la réunion de l'équipe de travail est de revoir tout le travail accompli par cette équipe ainsi que les travaux de l'agence régionale de surveillance AFI (RMA AFI) et faire des recommandations appropriées devant permettre une mise en œuvre sûre du RVSM dans l'espace aérien continental AFI. L'ordre du jour figure à l'**Appendice A**.

Quant à la réunion du Sous-groupe ATM, l'objet principal, parmi d'autres préoccupations évoquées dans les termes de référence et programme de travail du Sous-groupe par l'APIRG/14, est de revoir le travail accompli par la Septième réunion de l'équipe de travail sur le RVSM/RNAV/RNP (TF/7), y compris l'évaluation du risque de collision (CRA) du Netherland (NLR). Il est aussi prévu que le sous-groupe examine le dossier de sécurité préalable à la mise en œuvre du RVSM (PISC) qui sera subséquemment soumis à l'APIRG/15 en septembre 2005. Le sous-groupe déterminera si la date cible du 19 janvier 2006 de mise en œuvre du RVSM est toujours réalisable. C'est pourquoi il est essentiel que tous les actionnaires du Sous-groupe ATM participent à la réunion pour s'assurer que toutes les contributions ont été prises en compte avant de prendre toute décision qui aura un impact majeur dans la Région AFI. L'ordre du jour figure à l'**Appendice B**.

Le Bulletin d'information générale figure à l'**Appendice C**.

Votre Administration est priée de confirmer sa participation à l'OACI le plus tôt possible et au plus tard le **18 juillet 2005**.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération



Lot Mollel
Regional Director

- | | | |
|------------------------|---------------------|---|
| Pièces jointes: | Appendice A: | Ordre du jour de la septième réunion de l'équipe de travail du RVSM (TF/7) |
| | Appendice B: | Ordre du jour de la Huitième réunion du Sous-groupe ATM (ATM SG/8) |
| | Appendice C: | Bulletin d'information générale |

**Septième réunion de l'équipe de travail
sur le RVSM/RNAV/RNP (TF/7)
APPENDICE A**



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE**

**Septième réunion de l'équipe de travail sur le RVSM/RNAV/RNP (TF/7)
(Dakar, 8 - 9 août 2005)**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour :

Révision et suivi des conclusions de la sixième réunion de l'équipe de travail sur le RVSM/RNAV/RNP (TF/6)

Point 2 de l'ordre du jour :

Révision des activités en rapport avec l'évaluation de la sécurité RVSM AFI

- a) Révision des progrès obtenus de l'évaluation du risque de collision par le Netherland (NLR);
- b) Révision des progrès obtenus dans le dossier de sécurité préalable à la mise en œuvre du RVSM (PISC);
- c) Rapport de ARMA sur la disponibilité des Etats à mettre en oeuvre le RVSM à la date AIRAC prévue du 19 janvier 2005;
 - i. Navigabilité de l'aéronef,
 - ii. Gestion du trafic aérien ;
- d) Situation de l'état de disponibilité du RVSM.

Point 3 de l'ordre du jour :

Révision et mise à jour du Plan d'Action/Stratégie du RVSM AFI.

Point 4 de l'ordre du jour :

Révision du projet final de la proposition d'Amendement des Procédures Supplémentaires régionales AFI – Doc.7030/4 Région Afrique Océan indien (AFI) (Série. No. ESAF-S 04/1 – AFI RAC/1).

Point 5 de l'ordre du jour :

Divers:

Huitième réunion du Sous-groupe ATM (ATM SG/8)
APPENDICE B



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Huitième réunion du Sous-groupe ATM (ATM SG/8)
(Dakar, Sénégal, 10 – 12 août 2005)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour : Election du Président et du Vice Président.

Point 2 de l'ordre du jour : Révision du rapport de la septième réunion du sous-groupe Gestion du trafic aérien.

Point 3 de l'ordre du jour : Révision du rapport de la septième réunion de l'Equipe de travail sur le RVSM/RNAV/RNP.

Point 4 de l'ordre du jour : Révision du réseau des routes ATS.

Point 5 de l'ordre du jour : Révision de la mise en œuvre des circuits ATS/DS.

Point 6 de l'ordre du jour : Révision de la mise en œuvre du service de contrôle régional.

Point 7 de l'ordre du jour : Révision de la mise en œuvre des dispositions de l'OACI dans le domaine de l'AIS/MAP

Point 8 de l'ordre du jour : Révision de la mise en œuvre des dispositions de l'OACI dans le domaine des Services de Recherches et Sauvetage (SAR).

Point 9 de l'ordre du jour : Situation de la mise en œuvre des éléments ATM du système CNS/ATM de l'OACI dans la Région AFI.

Point 10 de l'ordre du jour : Considération de planification spécifique de navigation aérienne et problèmes de mise en œuvre, et révision des carences dans le domaine de navigation aérienne.

Point 11 de l'ordre du jour : Révision des Conclusions et Décisions en suspens de l'APIRG, Décisions du Sous-groupe ATS/AIS/SAR et ses futurs programmes de travail.

Point 12 de l'ordre du jour : Divers.

**Septième réunion de l'équipe de travail sur le RVSM/RNAV/RNP (TF/7) et
Huitième réunion du Sous-groupe ATM (ATM SG/8)**
APPENDICE C



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE**

**Septième réunion de l'Equipe de travail sur le RVSM/RNAV/RNP (TF/7)
(Dakar, 8 - 9 août 2005)**
et

**Huitième réunion du Sous-groupe ATM (ATM SG/8)
(Dakar, Sénégal, 10 – 12 août 2005)**

NOTE D'INFORMATION

1. Organisation, lieu et dates des réunions

La Septième réunion de l'Equipe de travail sur le RVSM/RNAV/RNP (RVSM TF/7) et la Huitième réunion du Sous-groupe ATM (ATM SG/8) seront organisées à Dakar par les Bureaux régionaux de l'OACI de Dakar et Nairobi. Les réunions se tiendront dans la salle de conférence du Bureau régional de l'OACI à Dakar les 8 et 9 août 2005 pour la TF/7 et du 10 au 12 août 2005 pour le ATM SG/8. L'enregistrement des participants débutera à 08h30 le 8 août 2005.

2. Le Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale

Le Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale est situé au deuxième étage de l'immeuble sis au 15, Boulevard de la République à Dakar.

Numéro de téléphone :	(221) 839 93 93
Fax :	(221) 823 69 26
RSFTA :	GOOVICOX
Sitatex :	DKRCAYA
Courrier électronique (E-mail):	icaodkr@icao.sn/ icaodkr@telecomplus.sn

3. Langues de travail

La réunion du TF/7 sera conduite en Anglais seulement. Celle du Sous –groupe ATM se déroulera en Français et en Anglais.

4. Séance d'ouverture

La séance d'ouverture de la réunion aura lieu le Lundi 8 août 2005 à 0930 heures. Les horaires de travail seront de 0900 - 1500 heures, sous réserve de son adoption par la réunion.

5. Enregistrement

L'enregistrement des délégués/participants se fera à la table d'enregistrement dressée à l'entrée de la salle de conférence le 8 août 2005 à partir de 0830 heures.

6. Secrétariat de la réunion

M. Apolo Kharuga, Expert technique ATM du Bureau Régional de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe (ESAF), assurera le secrétariat des réunions. Il sera assisté des Experts techniques ATM et CNS du Bureau Régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale (WACAF).

7. Passeport et visa

Le visa d'entrée au Sénégal est requis pour les ressortissants des pays qui ne sont pas de la zone de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). A cet effet, les délégués concernés sont priés de prendre les dispositions nécessaires pour obtenir un visa d'entrée auprès des Ambassades du Sénégal compétentes avant leur départ.

Les délégués qui prévoient des difficultés avec le service d'immigration doivent prendre l'attache du Bureau Régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale qui leur prêtera son concours à cet effet.

8. Le change

La monnaie utilisée au Sénégal est le Franc CFA (1EURO = 655.957 FCFA). Le change de monnaie devrait, de préférence, se faire dans les banques de la place.

9. Transport

L'Aéroport international Léopold Sédar Senghor de Dakar est situé à environ 15 km du centre ville. Les taxis sont disponibles à tout moment. Le tarif taxi de l'aéroport au centre ville est de 3500 FCFA le jour et il est affiché à l'arrivée.

10. La santé

Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune en cours de validité est obligatoire. Les visiteurs arrivant au Sénégal en provenance des zones affectées par le choléra devraient disposer de certificats de vaccination contre le choléra en cours de validité.

11. Hébergement

Les délégués/participants sont invités à faire leur réservation d'hôtel. Une liste d'hôtels recommandés à Dakar est jointe à cette note. Les tarifs indiqués sont à confirmer au moment de la réservation.

HOTEL LIST/ LISTE DES HOTELS DAKAR			Rate in FCFA/ <i>Prix</i>	
Name/Nom	Address/Adresse/tel	E-Mail/FAX/OBS/RMK	<u>Single</u>	<u>Double</u>
*Al Afifa	46 Rue Jules FFRRY B.P. 3474 Tél. : 889 90 90	gmbafifa@telecomplus.sn FAX: 823 88 39 Breakfast : 3.300	32.100	36.300
Al Baraka	35, Rue El Hadj A. K. Bourgi, Tél. : 822 55 32	FAX: 821 75 41	26.600	32.200
Atlantic Ocean	Yoff, Route de l'Aéroport (à 1 km) Tél. : 820 00 77 – 820 00 47	Climatisée +TV	17.000 19.000 20.000 21.000 25.000 27.000 25.000	19.000 21.000 25.000 27.000
Farid	51, Rue VINCENS B.P. 1514 Tél. : 821 61 27	FAX: 821 08 94	22.000	25.700
*Ganale	38, Rue Amadou A. NDOYE Tél. : 889 44 44	ganale@telecomplus.sn FAX : 822 34 30	26.600	33.200
*Indépendance	Place de l'Indépendance X Av. Pompidou Tél. : 823 10 19- 823 10 50	hotelhi@telecomplus.sn FAX : 821 11 17 Réduction pour 3 nuitées	50.000 30.000	55.000 40.000
Lagon 2	Route de la Corniche Est Tél. : 889 25 25 – 823 60 31	Lagon1@telecomplus.sn FAX : 823 77 27 <i>Reduction up to 30% for one(1) week stay</i> <i>Réduction de 30% pour un séjour d'une(1) semaine</i>	72.600	81.200
* Miramar	Rue Félix FAURE 25-2 7 Tél. : 823 20 97 (near/près UNESCO)	miramard@hotmail.com FAX : 823 35 05	25.600	31.200
Nina	Rue du Dr. Theze X Rue A.a. Ndoye Tél. : 889 01 20	ninahotel@metissacana.sn FAX : 821 41 81	24.600	30.200
Novotel ☒	Av.Abdoulaye FADIGA B.P. 2073 Tél. : 823 88 49 823 78 72- 823 10 90	novotel@metissacana.sn FAX : 823 89 29 Vue sur mer <i>Vue sur ville</i>	82.000 78.0	*51.500 *47.500

OCEANIC	Rue de Thann, (Marché Kermel) Tel. : 822 20 44 - 822 17 18		21.600	25.800
* Plateau	62, Rue Jules FERRY B.P. 2906 Tél. : 823 44 20 823 15 26- 823 47 80	FAX : 822 50 24 Breakfast : 3000 Petit déjeuner : 3.000	24.000	27.000
Saint Louis Sun	68, Rue Félix FAURE Tél. : 822 25 70	FAX : 822 46 51	23.500	29.500
* Teranga	Place de l'Indépendance (Rue Carnot X Colbert) B.P. 3380 Tél. : 823 10 44- 823 55 02	teranga@ns.arc.sn FAX : 823 50 01 Vue sur mer <i>Vue sur ville</i>	130.000 105.000	*72.000 *57.000
* Méridien Président	Pointe des Almadies, Ngor Tél. : 869 69 39	Resa.meridien@sentoosn FAX : 869 69 79 869 69 79 groupé <i>For delegates of ICAO mtg / Pour les délégués des réunions OACI</i>	135.000 *74.000	

- *Special rates for ICAO. (Delegates should specify that they are attending an ICAO meeting).
 - * Tarifs spéciaux pour l'OACI. (*Les délégués doivent préciser qu'ils participent à une réunion OACI.*)
-